

Tangi Cavalin, L'affaire, *Les Dominicains face au scandale des frères Philippe*. Cerf, 2023, 766 pages, 29 €.

En janvier 2020, Nicolas Tixier (provincial de France des Dominicains) confie à Tangi Cavalin la tâche de mener une enquête historique sur les violences sexuelles commises par les frères Thomas et Marie-Dominique Philippe. Trois ans plus tard, *L'affaire* paraît aux Éditions du Cerf. Concomitamment, la Commission d'étude mandatée par l'Arche internationale publie son rapport sur les agissements de Thomas Philippe et de Jean Vanier. Le présent ouvrage s'articule en cinq parties, se focalisant successivement sur le faisceau d'affaires entourant les deux dominicains, sur leur arrière-plan familial, sur leurs trajectoires au sein de l'Ordre des prêcheurs, sur l'action des instances curiales ainsi que sur la construction du silence entourant leurs actes. Sans entrer dans le détail de ce travail, sur lequel beaucoup a déjà été écrit, plusieurs points significatifs méritent d'être relevés. En effet, si, par son ampleur, le cas des frères Philippe peut apparaître exceptionnel, les logiques institutionnelles à l'œuvre de manière sous-jacente sont, elles, bien plus ordinaires. Tout d'abord, la mise en concurrence entre les différents échelons de l'institution ecclésiale (diocèse, Curie romaine, internes à l'Ordre dominicain, etc.), opérée périodiquement par le binôme, constitue une stratégie récurrente au sein du catholicisme contemporain. On la retrouve mobilisée, sur des dossiers autrement moins sinistres, par un certain nombre de communautés nouvelles en quête d'autonomie (notamment canonique). Corrélativement, le flou relatif des contours de l'autorité de ces différents échelons confère une marge de manœuvre souvent importante pour ces acteurs. Enfin – et c'est l'un des phénomènes les plus clairement mis en évidence par Cavalin –, les efforts faits pour promouvoir une « bonne » mémoire au sein du catholicisme post-crise catholique, spécialement dans les années 1980, ont favorisé des formes de rupture de transmission d'une mémoire institutionnelle, touchant par exemple à des condamnations canoniques.